COMMUNE DE PEILLE

PEILLE

Vivere Liberi Aut Mori

ARRETE MUNICIPAL N° 128/2023

AUTORISATION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC
En vue de l'organisation d'un concert « FIESTA BODEGA »
sur la parking Mary Garden le samedi 22 juillet 2023

Le Maire de Peille

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et 2213-1 et suivants ;
VU le code de la route et notamment son article R 130-10/I-4 ;
VU le code pénal et notamment les articles 131-13 et R 610-5 ;
VU l'organisation d'un concert sur le parking Mary Garden le samedi 22 juillet 2023

ARRETE

Article 1°: En vue de l'organisation d'un concert dénommé « FIESTA BODEGA », sur le parking Mary Garden le samedi 22 juillet 2023, le stationnement et la circulation seront interdits à tous les véhicules autres que ceux nécessaires à l'organisation de cette manifestation, aux jours et horaires mentionnés ci-dessous : Du samedi 22 juillet à 07h00 au lundi 24 juillet 2023 à 12h00.

Article 2° :
Le stationnement et la circulation seront interdits également dans l'allée Mary Garden, samedi 22 juillet 2023 de 10h00 à 01h00.

Article 3 : Tout contrevenant ne respectant pas la présente règlementation s'expose à des sanctions conformément aux dispositions du code de la route concernant le stationnement interdit ou gênant et la mise en fourrière du véhicule sera effectuée conformément aux articles L.325-1 à L.325-13 du même code.

Article 4 :. La présente autorisation doit être en possession de la personne qui sera sur place et devra la présenter à toute réquisition.

Article 5 : Ampliation de la présente autorisation sera notifiée,
- au permissionnaire,
- Monsieur le Chef de brigade de la Gendarmerie de l'Escarène

Fait à Peille, le 12/07/2023

Le Maire,
Cyril PIAZZA

MAIRIE DE PEILLE 06 REPUBLIQUE FRANCAISE Vie Locale

Le Maire :
- informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28 novembre 1983 concernant les relations entre l'Administration et les usagers, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice (18 Avenue des Fleurs, CS 61039 , 06050 NICE CEDEX 1) dans un délai de deux mois à partir de sa publication ou notification.